

Décret

Générale

modern

Décret n° 2003-0206/PRE portant nomination du Commissaire du Gouvernement auprès du Conseil Contentieux Administratif.

n° 2003-0206/PRE

Ministère
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
8 octobre 2003

Numéro JO
n° 19 du 15/10/2003

Date du numéro
15 octobre 2003

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU Le Décret n°2001-0053/PREdu 04 mars 2001 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2001-0137/PRE du 07 juillet 2001 portant nomination des membres du Gouvernement

SUR Proposition du Secrétaire Général du Gouvernement ;

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Mme. Fozia Hassan Bahdon Conseillère Juridique au Secrétariat Général du Gouvernement, est nommée Commissaire du Gouvernement auprès du Conseil du Contentieux Administratif, en remplacement de Mme. Zahra Kamil Ali, appelée à d'autres fonctions, cumulativement à ses fonctions.

Article 2

Le Commissaire du Gouvernement auprès du Conseil du Contentieux Administratif perçoit une indemnité forfaitaire cumulable fixée à 550 points d'indice mensuels de traitement. Cette indemnité n'est soumise à retenue pour constitution de droit à pension.

Article 3

Le présent Décret entrera en vigueur dès sa signature et sera enregistré, publié au Journal Officiel et exécuté partout où besoin sera.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH